Li@in
Réseau public
Fibre optique
des Communes de l'Ain

# Particuliers,

un Nouveau Monde s'ouvre à vous !

# Accédez au Très Haut Débit

www.reso-liain.fr

Testez votre éligibilité

Avec le soutien de :

SIEA

RhôneAlpes

l'Ain Conseil général

## Vos Fournisseurs d'Accès Internet

*Les opérateurs partenaires du réseau Li@in*

ADELI
www.adeli.fr
Tél : 04 78 66 11 85

kiwi Fibre Optique
www.kiwi-fibre.fr
Tél : 0 811 99 12 12
(Coût d'un appel local)

K-net
www.k-net.fr
Tél : 04 82 53 11 80

numericable
www.numericable.fr
Tél : 10 55 (Coût d'un appel local)
Liste des communes sur www.reso-liain.fr

tel go
www.telandgo.com
Tél : 04 74 77 17 83

WiBox Internet haut débit
www.wibox.fr
Tél : 09 75 17 65 55
(Coût d'un appel local)

wimifi
www.wimifi.net
Tél : 0 820 62 00 51
(0.12€ ttc/min d'un poste fixe)

Plus d'infos sur www.reso-liain.fr

# Le réseau Li@in : La Fibre Optique dans l'Ain

Le **SI@A**, en partenariat avec les communes de l'Ain, déploie le **réseau public Fibre Optique Li@in** *(Liaison Internet de l'Ain)*. Cette infrastructure, unique sur le département, se distingue par l'objectif suivant : **permettre à 90% de la population, des entreprises et des collectivités, un accès au Très Haut Débit** d'ici à 2016, avec un parachèvement à moyen terme.

## Les usages

**TRIPLE PLAY :**

**Internet Très Haut Débit**
*jusqu'à 200 Méga*

**+ TV**
*Haute Définition/3D/4K/Bouquet : + de 200 chaînes*

**+ Téléphonie Fixe**
*illimitée vers fixe et mobile (suivant l'offre et le FAI choisis)*

## Les atouts de la Fibre Optique

**Débit d'information supérieur aux autres technologies**
(ADSL/Wi-Fi/Satellite)

**Jusqu'à 200 Méga pour les particuliers**

**Symétrique**
Très Haut Débit en émission comme en réception *(contrairement à l'ADSL)*

**Capacité** Débit jusqu'à 200 Mégabits par seconde.
Réseau évolutif, permettant de satisfaire des besoins spécifiques en giga et en téra.

**Rapidité** Technologie la plus performante pour transporter des données à la vitesse de la lumière (300 000 km/sec).

**Simultanéité** Connexion Très Haut Débit sur différents équipements connectés en même temps (ordinateurs, postes TV, téléphones fixes...) sans affaiblissement ou perte de signal.

**Fiabilité** Fil de verre fin, entouré d'une gaine protectrice : aucune altération dans le temps, conservation des propriétés physiques et insensibilité aux interférences extérieures (chaleur, haute tension, ondes...).

**Sécurité** Le signal conserve sa qualité quelque soit la distance. Infrastructure conçue en boucle favorisant une continuité de service.

### CONFORT DE NAVIGUATION INEGALÉ !

Téléchargements et transferts ultrarapides *(vidéos, photos, graphiques...)*
Contenus numériques sur tous les écrans
VOD *(Vidéo à la demande)*
Contrôle du direct
Jeux en réseau
Radio...

### ACCES A DE NOUVEAUX SERVICES !

Télétravail
Domotique
*(automatisation des équipements de l'habitation)*
Téléassistance à domicile
Hospitalisation à domicile
Télé-enseignement
Télésanté
Vidéosurveillance...

### FACILITE D'ACCES AUX SERVICES !

E-administration *(services publics en ligne)*
Ventes et achats à distance
Soutien scolaire
Cloud...

**Exemple d'un téléchargement** d'une Vidéo perso HD Taille 900Mo

| | |
|---|---|
| ADSL - 2 Méga | 90 min |
| ADSL - 8 Méga | 20 min |
| Fibre Optique Li@in - 200 Méga | 1min 20s |

Jusqu'à 100X plus rapide avec la fibre optique

Li@in
Réseau public
Fibre optique
des Communes de l'Ain

# Le Très Haut Débit chez vous, comment ?

## Vous souhaitez accéder au Très Haut Débit

**Avant tout, testez votre éligibilité sur www.reso-liain.fr (ou consultez votre mairie).**

**Ce test vous permet de savoir si votre habitation se situe dans une zone couverte par la fibre optique Li@in.**

**www.reso-liain.fr** **Testez votre éligibilité**

### Vous êtes en zone couverte donc potentiellement éligible

### Vous êtes en zone Travaux en cours

Zone non-couverte à ce jour : travaux de desserte en cours sur votre commune.

### Vous êtes en zone Etude en cours

Zone non-couverte à ce jour : en attente de travaux de desserte.

### Vous êtes en zone non couverte

Le déploiement du réseau Li@in se poursuit et le **SIEA** ouvre chaque mois de nouvelles zones.

**Astuce**

**Lors du test sur www.reso-liain.fr, cliquez sur «Sauvegarder».**

Cela vous permettra :

- d'être informé par mail des évolutions concernant votre zone, jusqu'à ce que celle-ci soit couverte par la Fibre Optique,
- de recevoir les offres des FAI partenaires si vous êtes en zone couverte.

## Vous souhaitez prendre un abonnement

**1.** Contactez les Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) afin de connaître leurs offres et souscrivez à un abonnement. Aucun règlement ne sera débité avant l'ouverture effective du service.

**2.** Votre FAI transmet au SIEA votre demande d'abonnement. L'étude de faisabilité de votre raccordement est alors lancée.

**3.** Après cette étude, soit :

- **Votre raccordement est possible immédiatement.**
  Le SIEA mandate une entreprise qui amène la fibre jusqu'à votre habitation et installe le «boîtier optique client» (CPE)*. Le délai moyen entre la souscription de l'abonnement et l'activation au réseau Li@in est de 6 à 8 semaines (voir page suivante).

- **Votre raccordement nécessite des études et des travaux complémentaires sur domaine public :** Le raccordement sera réalisé mais sans engagement de délai.

*Votre FAI est tenu informé des actions engagées afin qu'il puisse vous renseigner. Il est votre unique interlocuteur.*

**4.** Après votre raccordement au réseau Li@in, votre FAI vous délivre votre Box, votre abonnement est activé et ... **profitez immédiatement de tous les services Très Haut Débit !**

* Le CPE est posé, le **SIEA** l'active à distance dans un délai moyen de 4 jours, dès lors que les travaux de raccordement sont terminés. Il reste propriété du **SIEA**.

⚠ Ne pas débrancher le CPE !

# Le Raccordement au réseau Li@in

## Raccordement de votre habitation

**Le SIEA prend en charge les travaux de déploiement de la fibre optique depuis la voierie publique jusqu'à l'intérieur du bâtiment à raccorder.** Cette prestation englobe la fourniture du boîtier optique client (CPE) qui reste la propriété du **SIEA**.

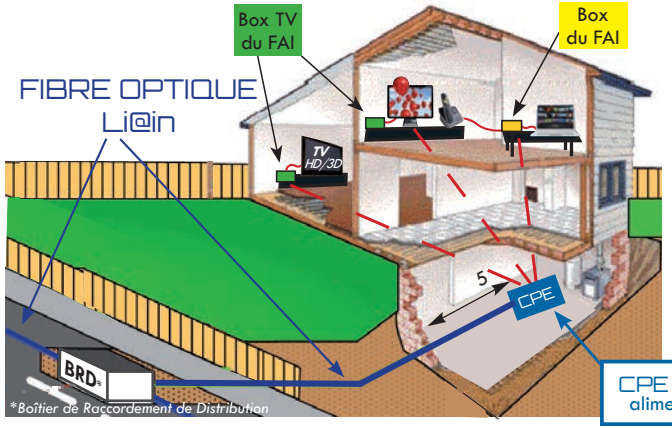


CPE avec 4 prises RJ 45, alimenté électriquement.

- ***Les branchements en bleu et la pose du CPE*** *sont effectués par une entreprise mandatée par le* **SIEA**.
- ***Les branchements en rouge*** *sont effectués par vos soins ou un prestataire de votre choix.*

>> *Retrouvez les informations sur les branchements sur le site www.reso-liain.fr*

***Précisions :*** Si des travaux de génie civil sont nécessaires sur domaine privé, ils sont à la charge du propriétaire. C'est l'entreprise mandatée par le **SIEA** qui jugera de la nécessité ou non de ces éventuels travaux. *Si le fourreau télécom est inexistant, la fibre est posée en aérien (suit l'alimentation électrique).*

## Raccordement des habitats collectifs et lotissements privés

Si vous êtes locataire/propriétaire dans un immeuble ou dans un lotissement privé, le Président du Syndic de copropriétaires ou de l'Association doit avoir signé une convention (avec le **SIEA**) autorisant l'installation de la fibre (*une seule convention suffit par habitat collectif et par lotissement privé*).

*B.R.P. : Boîtier de Raccordement de Palier*
*B.R.I. : Boîtier de Raccordement d'Immeuble*

**Le + !** *Certains bailleurs ont signé une convention départementale avec le* **SIEA** *regroupant l'ensemble de leurs parcs locatifs.*

>> *Retrouvez la liste sur www.reso-liain.fr*

## Adduction de votre nouvelle construction

Vous envisagez de faire construire votre pavillon ou bien vous avez déposé votre demande de permis de construire et votre parcelle est couverte par le réseau Fibre Optique Li@in. Vous souhaitez que votre future habitation soit raccordée à la Fibre Optique alors vous devez dès à présent préparer votre adduction.

L'adduction au réseau Li@in consiste à mettre en place les infrastructures techniques permettant le raccordement de votre habitation à la Fibre Optique, qui reste à votre charge au même titre que les réseaux d'eau, d'électricité... Dès que ces travaux sont réalisés, le raccordement au réseau et la pose du CPE sont pris en charge par le **SIEA**.

>> Plus d'infos sur www.reso-liain.fr

### A savoir

**Restent à votre charge en tant qu'abonné :**

- Le réseau de desserte interne au logement.
- Le montant de l'abonnement mensuel et autres frais éventuels, selon le fournisseur d'accès et l'offre choisis.

Li@in
Réseau public
Fibre optique
des Communes de l'Ain

## Zoom sur le SIEA

Créé en 1950, le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain est une collectivité territoriale regroupant les 419 communes de l'Ain.
A l'origine, le SIEA a compétence sur tout ce qui a trait à l'électricité et à son utilisation. Autorité concédante, les réseaux de distribution d'énergie électrique lui appartiennent. Au-delà de cette compétence, le SIEA est un acteur essentiel concernant d'autres domaines, tels que l'éclairage public, le système d'information géographique, le gaz, la maîtrise de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables, ou encore la communication électronique.
***Plus d'info sur www.siea.fr***

## Zoom sur RESO-LIAin

RESO-LIAin est la Régie d'Exploitation du Service Optique. Rattachée au SIEA, elle a pour objet de favoriser la desserte en communications électroniques des communes de l'Ain. Elle gère, contrôle et entretient le réseau Li@in (Liaison Internet de l'Ain).
Elle assure aussi la liaison avec les Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) qui offrent leurs services aux abonnés.

## Qui fait quoi ?

**SIEA**

- Propriétaire de l'infrastructure, déploie et finance le réseau Li@in. Exploite le réseau via sa Régie RESO-LIAin, opérateur de transport.

**Fournisseurs d'Accès Internet** *(FAI)*

- Opérateurs partenaires, **ayant signé une charte avec le SIEA,** mettent à disposition des abonnés particuliers, professionnels et collectivités le service Très Haut Débit.

**Vous**
*Particulier*

- ***Abonné*** auprès d'un Fournisseur d'Accès Internet, vous bénéficiez du service Très Haut Débit via le réseau Fibre Optique Li@

**Testez votre éligibilité**

**www.reso-liain.fr**

web